

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**



24071262

le,

Déposé / Reçu le

23 AVR. 2024

**au greffe du Tribunal de l'entreprise
Greffier**

N° d'entreprise : **0755 538 641**

Nom

(en entier) : **COFINIMMO OFFICES**

(en abrégé) :

Forme légale : **SOCIETE ANONYME**

Adresse complète du siège : **Boulevard de la Woluwe 58, 1200 Bruxelles**

Objet de l'acte : Transfert de siège

Extrait des résolutions écrites du Conseil d'administration du 02/04/2024 :

" [...]

3.1. Transfert du siège de la Société

Le Conseil d'administration décide de transférer le siège de la Société actuellement situé Boulevard de la Woluwe 58, 1200 Bruxelles à Avenue de Tervueren 270, 1150 Bruxelles, avec effet au 10/06/2024 et décide également de transférer l'adresse de l'unité d'établissement de la Société actuellement située Boulevard de la Woluwe 58, 1200 Bruxelles à Avenue de Tervueren 270, 1150 Bruxelles, avec effet au 10/06/2024.

Il est rappelé que, conformément à l'article 2:54 du Code des sociétés et des associations, les membres du Conseil d'administration ainsi que les éventuels délégués à la gestion journalière ont fait le choix d'élire domicile au siège de la Société pour toutes les questions qui concernent l'exercice de leur mandat.

3.2. Divers - Pouvoirs

Le Conseil d'administration mandate chacun des administrateurs de la Société ainsi que Madame Caroline Blondiau, Monsieur Sébastien Moens, Madame Sonia Palma et Madame Patricia Swinnens, chacun pouvant agir individuellement et avec pouvoir de substitution, afin de faire le nécessaire pour que les décisions prises soient publiées aux annexes au Moniteur belge, de remplir tous les formalités administratives y relatives et de représenter la Société auprès de la Banque Carrefour des Entreprises, d'un guichet d'entreprise de leur choix et/ou du greffe du Tribunal de l'entreprise.

" [...]"

Patricia Swinnens
Mandataire

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 08/05/2024 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).